L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 13 JUIN 1850.

Imprimé et publié par
HAGNE & WEISSE,
No. 83, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Liquidation.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 13 JUIN.

LOIS DE 1850.

Les lois passées par la Législature, dans la session de 1850, ont été délivrées à l'Etat. Les personnes qui ont droit à un exemplaire, en qualité de membres du Sénat ou de la Chambre, de juges, greffiers, sheriffs ou juges de paix, sont invitées à se présenter au bureau de ce journal ou elles en prendront livraison sur leur reçu.

☞ L'Imprimeur d'Etat prévient aussi le public qu'il a reçu du Secrétaire d'Etat l'autorisation de vendre, pour le compte de l'Etat, les lois de 1850, à raison d'une piastre l'exemplaire broché.

NOUVEL ARRANGEMENT POSTAL.—A partir de samedi, 15 courant, la malle du Nord, expédiée par la voie de Mobile, sera fermée à 10 heures du matin et les bateaux de la malle partiront de l'extrémité du chemin de fer, après l'arrivée du convoi de midi.

LES PRISONNIERS AMÉRICAINS A LA HAVANE.

Le steamer *Isabel* est arrivé le 11 courant à Charleston avec des nouvelles de la Havane jusqu'au 8. Elles n'ajoutent presque rien à ce que nous savions déjà, si ce n'est que le jugement des Américains faits prisonniers à bord de *Georgiana* et du *Susan Loud* a commencé devant la Cour de Marine. L'opinion générale à la Havane est que les prisonniers seront mis en liberté, mais que les capitaines des deux bâtiments seront punis.

L'frégate *Congress* expédiée de Washington avec des ordres du gouvernement, n'était pas encore arrivée à la Havane; elle ne le pouvait pas, puisqu'elle n'a mis à la voile que le 6 de ce mois.

NOUVELLES D'EUROPE.

Nous avons reçu hier soir des journaux de St-Louis jusqu'au 6 courant. Ils renferment sous forme de dépêches télégraphiques les nouvelles d'Europe apportées par l'*América*:

FRANCE.—L'Assemblée législative a décidé dans une de ses dernières séances, à une majorité de 407 voix contre 229, que l'on passerait immédiatement à la discussion de la loi électorale, attendu l'urgence.

Le général Cavaignac, le premier inscrit sur la liste des orateurs, monte à la tribune et s'oppose à la loi qui constitue, dit-il, une violation de l'esprit et de la lettre de la Constitution. La loi du ministère n'a pas pour but de régler le suffrage universel mais de le réduire à néant. Cette loi est inopportune et dangereuse—inopportune parce qu'elle suscitera au gouvernement d'innombrables difficultés; dangereuse, parce qu'elle servira à consolider le parti hostile composé de tous ceux qui auront été injustement privés d'un privilège qu'il tenait de la Constitution.

Le discours du général Cavaignac a été écouté avec une profonde attention; il n'a pas été une seule fois interrompu, et au moment où il descendait de la tribune les applaudissements ont éclaté de toutes parts.

Victor Hugo s'est fait entendre ensuite contre la loi et en faveur du suffrage universel. La foule encombrait l'enceinte du Palais. Le discours du grand poète a été magnifique.

Une sensation extraordinaire a été produite par la présentation d'une pétition demandant l'exil du duc de Bordeaux.

Le correspondant parisien d'un des principaux journaux de Londres dit qu'il n'y a pas de doute que le cabinet cherche une occasion de compromettre la loi et de placer le pays sous le joug de l'arbitraire. La modération du peuple a empêché jusqu'à ce moment les ministres de réaliser leur pensée et de proclamer l'état de siège.

Des manufactures secrètes de poudre ont été découvertes.

Les journaux judiciaires contre la presse sont très-fréquentes.

ITALIE.—Le pape cherche, dit-on, à s'enfuir une seconde fois de Rome pour se placer sous la protection de l'Autriche. Les Français exercent une surveillance sévère pour empêcher que Sa Sainteté ne mette de projet à exécution.

Sir William Parker a envoyé à Naples un navire de l'escadre anglaise pour demander au gouvernement une indemnité en retour des pertes éprouvées en 1836 par des sujets de Sa Majesté Britannique.

GRECE.—M. Wise a été reçu avec honneur à Athènes et le gouvernement a renouvelé avec lui les relations interrompues pendant quelque temps. L'amiral Parker a mis à la voile pour Malte.

DANEMARK.—Ces avis de Hambourg annoncent que la paix a été conclue entre le Danemark et Schleswig-Holstein. Ces avis ne sont pas confirmés à Londres.

AUTRICHE ET HONGRIE.—Les jésuites ont obtenu l'autorisation de rentrer à Vienne, malgré l'opposition des autorités ecclésiastiques.

Le gouvernement a permis aux enfans de Kossuth d'aller rejoindre leur père.

Le nom de Bem a été cloué sur une potence par les mains du bourreau, et tous les biens de l'ancien chef militaire des Hongrois ont été confisqués au profit de l'Etat.

Une dépêche annonce qu'un décret d'amnistie en faveur de la Hongrie a été promulgué par l'Empereur.

PARIS—Nous voyons dans quelques-unes des dépêches publiées au Nord et renfermant les avis européens apportés par l'*América*, que le gouvernement français a fait éloigner l'armée de Paris au moment où l'Assemblée est appelée à se prononcer sur la loi électorale. Est-ce une ruse de la part du cabinet, ou s'est-il reculé devant les clameurs qu'a du soulever dans la population parisienne le rassemblement d'une grande armée dans les murs de la capitale? Nous le saurons prochainement.

CONCERT.—Le concert au bénéfice de Kemp, diffère parmi de circonstances imprévues, avec positivement ren demain, vendredi, à la salle Saint-Louis. Au nombre des artistes qui se feront entendre pendant la soirée, se trouve Mlle. J. Duchos, pianiste distinguée, qui, dit-on, fort heureusement, la manière de l'ident dont elle est l'élève. Mlle Duchos exécutera de grandes variations pour le piano sur le thème de *Soleil de Bretagne*, et chantera la romance d'Abadie " *Les Feuilles mortes*." L'association charitable des pompiers n'a rien négligé pour que du concert qu'elle a organisé une des plus brillantes soirées de la saison. La salle sera décorée de toutes les bannières des pompiers.

LE GENERAL LOPEZ
DEVANT LE COMMISSAIRE BALDWIN.

La séance est ouverte à 10 heures.

L'accusé occupe sa place accoutumée près de ses avocats.

M. Hunton annonce qu'il a été autorisé par le gouvernement à s'adjoindre un nouveau conseiller pour la poursuite. Il a choisi M. J. P. Benjamin.

M. L. H. Desbordes, comme à la coutume, est appelé.

Question — Quand le steamer *Creole* a-t-il été expédié?

Les avocats de la défense objectent à cette question.

Un certificat de J. W. Hincks, député-collecteur, est alors produit. Il porte que le *Creole* est parti sur lest pour Chagres.

A GAINES prête serment. Il déclare qu'il est employé à l'arsenal. Il ne sait rien de l'envoi d'armes et de munitions. Il en a été délivré au mois d'avril sur un ordre du député de l'adjudant-général, voilà tout ce qu'il sait. Les armes ont été encaissées; elles consistaient en mousquets, pistolets et épées, au nombre d'environ 400 en tout.

Jacob Sokia dit qu'il se trouvait à l'arsenal au mois de mars et d'avril. Il ne sait rien de l'envoi d'armes dont il est question. On a l'habitude d'encaisser des armes et de les envoyer par le fleuve pour l'usage des compagnies de milice dans les campagnes. Il ne connaît pas le général Lopez.

VICTOR KEE est assermenté. Il n'a vu le général Lopez pour la première fois qu'il y a deux ou trois jours.

Le colonel Walton appelé ensuite, déclare n'avoir rien su de l'expédition de Cuba si ce n'est par le bruit public. Il voit le général Lopez pour la première fois. Il n'a jamais vu le steamer *Creole*.

M. T. MORGAN.—Ce témoin dit qu'il est employé à l'arsenal. Des armes ont été délivrées, mais il ne se rappelle pas l'époque. Il ne se souvient pas de la personne qui serait venue prendre les armes. Il ne sait pas si l'adjudant-général présent en ce moment de la réunion. Le gardien de l'arsenal avait ordonné d'encaisser ces armes.

WM. L. CRITTENDEN. — Ce témoin déclare qu'il ignore parfaitement s'il s'est fait des préparatifs pour une expédition contre Cuba.

Question. — Vous a-t-on demandé de faire partie d'une expédition militaire?

Le témoin refuse de répondre à cette question, en disant que sa réponse tendrait à l'incriminer.

John Henderson Jr.—Je connais le général Lopez depuis plusieurs mois; je l'ai connu à la Nouvelle-Orléans.

Question—Savez-vous si le général Lopez a organisé une expédition contre Cuba?

Réponse—Je ne puis répondre à cette question sans m'incuiper.

Question—Quand le général Lopez a-t-il quitté la Nouvelle Orléans?

Réponse—Au commencement de mai. Il s'est embarqué sur le Mississipi et a descendu le fleuve à bord d'un steamer.

Plusieurs questions sont ici posées au témoin qui refuse d'y répondre pour ne point s'incriminer.

Question—Depuis le retour du général Lopez, avez-vous eu avec lui quelques entrevues?

Réponse—Je suis un des avocats du prévenu, et je demande à garder le silence sur les choses qu'il a pu me confier.

François Garcia—Ce témoin déclare qu'il est le gardien de l'arsenal. Au mois d'avril ou de mai, il a fait par ordre de l'adjudant-général des remises d'armes, consistant en mousquets, pistolets et sabres de cavalerie. Il n'a délivré ni poudre ni balles. Les armes mises en caisse d'après les instructions de M. Rowley lui-même ont été placées sur des drays par un homme de couleur. Il y avait trois cent cinquante mousquets, cinquante pistolets et cent vingt ou cent quarante sabres. L'adjudant-général lui ordonne souvent de faire des remises d'armes pour la campagne.

La Cour s'ajourne.

L'enquête qui se poursuivait à New-York devant le grand jury, pour arriver à la découverte des faits relatifs à la dernière expédition dirigée contre Cuba, et, partant à la punition de ceux qui y étaient impliqués, a dû être abandonnée par l'impossibilité où s'est trouvé l'avocat de district de recueillir les preuves nécessaires. L'instruction de l'affaire Lopez aura probablement ici un semblable resultat.

CONVENTION DE NASHVILLE.

3me Séance.

On remarque la présence de plusieurs nouveaux délégués.

Le secrétaire lit la liste des comités de chaque Etat.

M. McRea, du Mississipi, présente une série de résolutions dont l'objet est de déclarer solennellement que la Convention a un but pacifique, qu'elle veut le maintien de la Constitution et de l'Union, qu'elle ne veut recourir qu'aux moyens de conciliation, &c. Ces résolutions n'en disent pas moins que si le Nord refuse de reconnaître au Sud les droits que possède celui-ci, la rupture du parti fédéral devra s'accomplir et toute relation cesser entre les deux extrémités de l'Union. Elles portent en outre que les territoires acquis par les Etats-Unis doivent être gouvernés par les différens Etats représentés au Congrès par leurs mandataires respectifs, et que les chambres nationales n'ont pas le droit de distinguer entre les différentes sortes de propriétés reconnues légitimes par la Constitution.

Les résolutions de M. McRea sont renvoyées à un comité spécial.

M. Chester, du Tennessee, présente une résolution portant qu'il sera nommé un comité pour surveiller l'impression des pièces, documens, procès-verbaux, &c. Adoptée.

La Convention s'ajourne au lendemain.

CONGRES.

SÉNAT, 4 *juin*.—Une résolution conjointe portant que les droits prélevés par la douane sur des presents transmis par le sultan à M. Samuel Cole seront remboursés à celui-ci, subit une deuxième lecture.

Le Sénat s'occupe de la résolution de M. Bradbury demandant au Président les raisons pour lesquelles il a destitué certains officiers.

M. Webster dit qu'il ne pensait pas que le Sénateur du Maine insistât sur sa résolution. Il paraît cependant qu'il désire sérieusement la mise aux voix. C'est la première fois qu'une semblable proposition a été présentée; notre histoire parlementaire n'en offre pas encore d'exemple. Un Président est investi, de par les coutumes établies, du droit de destitution. Toute autre interprétation de la Constitution serait fausse. Le pouvoir de destitution doit accompagner le droit de nomination dont il est aussi pour ainsi dire le corollaire. Cette question s'est présentée pour la première fois en 1794 et l'opinion de M. Madison, qu'il est prononce nettement en faveur du droit absolu de destitution, a prévalu. Le Sénat s'est prononcé dans le même sens par la voix prépondérante du vice-président, John Adams. Le point est donc resolu et on doit se soumettre à la règle établie. Qu'on détruise cette règle, ce serait peut-être mieux, mais jusque la vous n'avez pas le droit de demander au Président les raisons pour lesquelles il a destitué certains fonctionnaires. Il pourrait alors avec autant de justice nous demander compte de nos actes. Le Sénat, comme corps législatif, ne peut pas plus que la Chambre exiger des explications du Président. Les différens départemens du gouvernement sont distincts et doivent agir séparément. Dans l'Etat que je représente ici, il n'a certainement pas été fait de destitutions moins judicieuses que celles qui ont lieu sous toutes les précédentes administrations. La proscription n'est pas la règle de conduite du Président.

M. Bradbury déclare qu'il tient à ce que sa résolution soit mise aux voix. Les milliers de fonctionnaires destitués par l'administration demandent à plaider leur cause au tribunal de l'opinion publique. Jamais encore il n'avait été fait un si grand nombre de destitutions si ce n'est sous la courte administration du général Harrison. Si les destitutions opérées par le général Taylor n'ont pas une cause politique, il est évident que la résolution doit être votée. Néanmoins pas déclare que la politique n'entrait pour rien dans ces destitutions et qu'elles étaient motivées par d'autres causes!

M. Webster répique en quelques mots, et la discussion se poursuit jusqu'au moment de l'ajournement entre MM. Mangum, King, Underwood, Bell, Turney, Bradbury et quelques autres sénateurs.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.—Le bill relatif à la Californie est discuté jusqu'à quatre heures de l'après-midi. La séance est levée, et la Chambre s'étant peu après reunie de nouveau, reprend l'interminable discussion et ne s'ajourne qu'à des heures du soir.

TROUBLES AU NOUVEAU-MEXIQUE.—Le gouverneur Washington est arrivé ces jours derniers dans la ville de ce nom, venant de Santa Fe. Les nouvelles du Nouveau-Mexique sont très graves. Une assemblée avait été convoquée à Santa-Fe pour délibérer sur la question des frontières et sur les prétentions du Texas. La réunion était fort nombreuse, mais des Texiens qui étaient présens se sont crus offensés et ont vivement riposté aux orateurs. Une rixe générale s'est alors engagée et il a fallu que le commandant de la garnison intervînt à la tête des troupes pour empêcher que le sang fût versé. Il a réussi enfin, après beaucoup de peine, à rétablir l'ordre, mais on appréhende de nouvelles difficultés à cause de l'état d'irritation où se trouvent les habitans. Ceux-ci refusent de reconnaître les prétentions du Texas.

INCENDIE NEW-YORK.—Le feu s'est déclaré à New-York, le 3 de ce mois, dans un grand bâtiment en briques situé au coin de Old Slip et de Front streets. Des magasins de vivres et de comestibles ainsi que des bureaux particuliers y étaient établis. Toute la maison a été consumée avec les marchandises qui s'y trouvaient. La perte totale est évaluée à $30,000.

MEURTRE. — Le département d'Etat a fait publier à Washington, sous la date du 4 courant, un avis transmis par M. John Parrott, consul à Mazatlan, annonçant le meurtre du docteur Richard Thompson. Celui-ci se rendait de Durango à Mazatlan, il a été assassiné le 12 mars.

POPULATION DE L'OHIO.—L'Ohio est l'un des Etats où la population augmente avec le plus de rapidité, grâce à l'émigration qui s'y est pendant longtemps portée de préférence. En 1840, l'Etat renfermait 1,502,114 citoyens blancs et 17,353 personnes de couleur, faisant un total de 1,519,467 habitans. La population de l'Ohio est aujourd'hui estimée à 2,059,236 habitans: c'est dans l'espace de dix ans une augmentation de 539,769 habitans.

M. Charles Wynen.

Depuis les concerts de Vieux-Temps et de Sivori, aucun violoniste réellement distingué ne s'est fait entendre à la Nouvelle-Orléans. Le public dilettante souvent trompé par les annonces pompeuses en est arrivé à se méfier, avec raison, des instrumentistes entrepreneurs de concerts, et ne se rend plus qu'en hésitant aux solennités de ce genre. Cette crainte légitime doit cependant cesser aujourd'hui; M. CHARLES WYNEN vient d'arriver parmi nous et se propose de donner un concert mardi prochain au Lyceum Hall.

Quel est M. WYNEN, dirons-nous sans doute nos lecteurs, et quels sont ses titres?

Hier, nous eussions posé la même question à l'annonce de ce bon inconnu pour nous; aujourd'hui, mieux informé, nous répondrons ceci: M. C. WYNEN est un jeune homme de 23 à 24 ans, élève de Bériot, grand prix d'honneur du Conservatoire royal de Belgique et le plus beau talent qui soit venu à la Nouvelle-Orléans depuis Vieux-Temps et Sivori.

M. C. Wynen n'est fait entendre hier dans une petite réunion d'amateurs où nous étions convié et d'où nous sommes sortis émerveillés.

Le violon, sous les doigts de cet habile artiste, acquiert une puissance incroyable; il pleure, gémit, se passionne, ou lance dans l'air des gerbes de notes étincelantes. L'auditeur étonné, ému, suit haletant les douloureuses inflexions que l'instrument raconte et suspend son ame à ses vibrations.

Qu'on n'aille pas sur ce qui précède nous taxer d'exagération; il faut entendre cette exécution chaleureuse, unissant toute la passion de la jeunesse à la précision de l'âge mûr, pour s'en faire une idée. M. Wynen a joué devant nous une fantaisie sur la Lucie, et nous déclarons que nulle voix au monde ne nous a plus profondément impressionné que l'admirable motif: *Di tal Ange dont les ailes*, exécuté par lui.

Mais ne nous étendons pas davantage sur l'immense talent de ce jeune homme, car nous nous proposons de l'apprécier d'une manière plus complète lorsqu'il aura conquis le public.

M. Wynen nous a fait entendre dans la même séance un nouvel instrument dont il joue d'une manière tout à fait remarquable. Il a nommé son invention de deux noms *Ivrons i Solomé*, ce qui veut dire, nous assure t-on, bois et roseaux. Cet instrument est fort curieux et d'une simplicité si grande que le premier venu peut en construire un tout semblable, pourvu toutefois qu'il ait une connaissance musicale suffisante. Voici le procédé: prenez une trentaine de petits roseaux secs, réunissez-les en faisceaux en les attachant par les extrémités, faites quatre paquets semblables, posez-les sur une table à environ 6 pouces de distance; supportez-les à cheval sur ces faisceaux, une cinquantaine de bois ronds en sapin, d'environ un pouce de diamètre, et variant dans leurs longueurs, de 3 pouces à un pied; armez-vous de deux petites baguettes en chêne du Portugal, et si vous savez comme M. Wynen la manière de vous en servir, vous pourrez exécuter sur cet instrument pas dépendiens les traits les plus rapides, les cadences les plus brillantes, comme les chants les plus larges et les plus passionnés.

E. D.

BELLES TRAVERSÉES.—La journée de samedi dernier, dit un journal de New-York de 4 courant, a été remarquable pour ses arrivages; elle a vu entrer dans notre port: le *London*, venant de Liverpool en 21 jours; le *Wellington*, venant de Portsmouth en 17 jours, et le *Havre*, venant du Havre en 20 jours. Ce dernier navire, parti de New-York le 20 mars, était arrivé au Havre en 14 jours et demi; il n'a donc employé que 34 jours à accomplir son voyage d'aller et de retour. Plus d'un steamer serait jaloux d'un pareil resultat.

RENCONTRE SANGLANTE—Une rencontre sanglante a eu lieu à Memphis le 5 de ce mois, entre plusieurs citoyens de cette ville. Trois combattans ont été tués, le docteur Fowlkes, le général Coe et M. Gaines, et un quatrième, M. Trigg, blessé à mort. Les détails de cette rixe déplorable ne nous sont pas encore connus.

Suivant une autre version, M. Trigg serait la personne tuée. Le général Coe, M. Gaines et M. Connell auraient été gravement blessés.

COMMUNICATIONS POSTALES—Le nombre des lettres étrangères reçues à la poste de New-York du 1er au 29 mai s'élève à trois cent quatorze mille trois cent cinquante, dont quarante-un mille cinq cents venant de Californie. La plus forte malle européenne a été reçue le 23 mai par l'*Europa*: ce steamer avait à bord vingt-sept mille cinq cents lettres. La plus forte malle expédiée des Etats-Unis a été portée en Angleterre le 8 mai par le *Canada*: elle se composait de 31,400 lettres.

CHRONIQUE LOCALE.

VOL AUDACIEUX.—Mardi matin, des voleurs se sont introduits dans la cabine du navire *Alpas*, et ont emporté plusieurs objets précieux appartenant au capitaine. L'officier Boutiou, dont la finesse n'est jamais en défaut, s'est mis immédiatement en campagne, et hier matin, guidé par d'assez vagues indices, il a arrêté deux individus nommés Davis Jourdin et Bouiman et James Alby. Ce dernier était muni d'un des objets volés que le capitaine de l'*Alpas* n'a pas eu de difficulté à reconnaître. Les deux enfans ont été envoyés devant la Cour de district.

VOL AVEC EFFRACTION.—Il y a environ six semaines on vol avec effraction a été commis, rue des Ursulines, au préjudice de M. Joseph Lombard. Une partie des objets soustraits a été vue hier par l'officier Boutiou chez le possesseur d'un individu qui a été aussitôt mis en état d'arrestation. Le prévenu comparaîtra ce matin devant le recorder Genois.

CRIME D'INCENDIE.—Juan Martinez, arrêté mardi dernier sous la prévention d'avoir mis le feu au cabaret situé au coin des rues St-Louis et Marais, n'a pas encore comparu devant le recorder Genois. Ce malfaiteur a voulu examiner lui-même le cabaret et s'est assuré que les objets qu'y trouvaient valaient de cent cinquante à deux cents piastres tandis que l'assurance est de $3,000!

RENVOI D'UNE PLAINTE.—Thomas Mobu, accusé de voies de fait sur la personne de Michael Falain, a comparu hier devant le recorder Genois, qui l'a renvoyé de la plainte faute de preuves.

VOIES DE FAIT.—Michael Freeley s'est porté à des voies de fait envers Jacob Teille et lui a brisé une incisive par l'application d'un vigoureux coup de poing. Freely comparaissait hier pour ce procédé un tant soit peu brutal devant le recorder Genois. Il sera jugé criminellement par la Cour de district.

Une plainte a été portée contre le nommé James Gordon, homme de couleur, accusé d'avoir frappé un blanc, William Comstock. Un mandat d'arrêt a été lancé contre Gordon.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—H. Massicot, accusé de voies de fait sur la personne de M. P. Laval, avec circonstances aggravantes, a été mis hier en jugement. Le jury l'a déclaré coupable d'assaut et batterie purement et simplement. Brianna Washington, femme de couleur, accusée de voies de fait sur une personne blanche, a été déclarée coupable d'insultes.—Patrice Grasse, prévenu d'escroquerie, a été acquitté.—T. Tobier, accusé de vol, a été trouvé coupable, mais recommandé à la clémence de la Cour.

3me COUR DE DISTRICT—La Commission de Liquidation a saisi cette Cour d'une demande en nouvelle audition de cause. Les plaidoiries auront lieu jeudi prochain.

FEUILLETON.

Mémoires D'UNE ÂME.

INCIDENCES.

SOUVENIRS HISTORIQUES.

Carlsbad, 1er juin 1833.

Comme Français, je ne trouvais à Carlsbad que des souvenirs douloureux. Cette ville prend son nom de Charles IV, roi de Bohême, qui s'y vint guérir de très bienaimées reçues à Crécy, en combattant auprès de son père Jean. Lobkowitz prétend que Jean fut tué par un Ecossais: circonstance ignorée des historiens.

Sed cum Gallorum fines et amica tuetur Arva, Caledonis cuspide fossus obit.

"Pendis qu'il défend les confins des Gaules et les champs amis, il meurt percé d'une lance calédonienne."

Le poète n'aurait-il pas mis *Caledonia* pour la quantité! En 1346, Edouard était en guerre avec Robert Bruce, et les Ecossais étaient alliés de Philippe.

La mort de Jean de Bohême l'Aveugle, à Crécy, est une des aventures les plus héroïques et les plus touchantes de la chevalerie. Jean voulait aller au secours de son fils Charles: il dit à ses compagnons: " Seigneurs, vous êtes mes amis: je vous requiers que vous me meniez si avant que je puisse ferir un coup d'épée; ils répondirent que volontiers ils le feroient.... Le roi de Bohême alla si avant, qu'il ferit un coup de son espée, voire plus de quatre, et recombatit moult vigoureusement, et aussi firent ceux de sa compagnie; et en avant s'y boutèrent sur les Anglois, que tous y demourèrent et furent le lendemain trouvez sur la place autour de leur seigneur, et tous leurs chevaux liez ensemble."

On ne sait guère que Jean de Bohême était enterré à Montargis, dans l'église des Dominicains, et qu'on lirait sur sa tombe ce reste d'une inscription effacée: "Il trépassa à la tête de ses gens, entièrement les recommandant à Dieu le père. Priez Dieu pour sa doux roi."

Prime ce souvenir d'un Français exprès l'ingratitude de la France, lorsqu'aux jours de nos nouvelles calamités nous épouvantâmes le ciel par nos sacrilèges et jetâmes hors de sa tombe un prince mort pour nous les jours de nos anciens malheurs.

A Carlsbad, les chroniques racontent que Charles IV, fils de roi Jean, chant à la chasse, un de ses chiens s'étangant sprite un cerf tomba du haut d'une colline dans un bassin d'eau bouillante. Ses hurlemens firent accourir les chasseurs, et la source du *Sprudel* fut découverte. Un pourceau qui s'échaudait dans les eaux de Teplitz les indiqua à des pâtres.

Telles sont les traditions germaniques. J'ai passé à Corynthe; les débris du temple des courtisanes étaient dispersés sur les cendres de Glycère; mais la fontaine Pirène, née des pleurs d'une nymphe, coulait encore parmi les lauriers roses où volait, au temps des Muses, le cheval Pégase. La vague qu'en port sans vaisseaux baignait des colonnes tombées dont le chapiteau trempait dans la mer, comme la tête des jeunes filles noyées étendues sur le sable; le lierre avait poussé dans leur chevelure et remplaçait la feuille d'acanthe: voilà les traditions de la Grèce.

De compte à Carlsbad huit fontaines; la plus célèbre est le *Sprudel*, découverte par le tunier. Cette fontaine émerge de terre entre l'église et la Tœpke avec un bruit creux et une vapeur blanche; elle saute par bonds irréguliers à six ou sept pieds de haut. Les sources de l'Islande sont seules supérieures au Sprudel, mais nul ne vient chercher la santé dans les lieux déserts de l'Hécla où la vie expire, où le jour de l'été, sortant du jour, n'a ni couchant ni aurore, où la nuit de l'hiver, renaissant de la nuit, est sans aube et sans crépuscule.

L'eau du *Sprudel* cuit les œufs et sert à laver la vaisselle; ce beau phénomène est entré au service des ménagères de Carlsbad: image du génie qui se dégrade en prêtant sa puissance à des œuvres viles.

M. Alexandre Dumas a fait une traduction libre de l'ode latine de Lobkowitz sur le *Sprudel*.

Fons heliconiæum, etc.

Fontaine consacrée aux hymnes du poète,
Quel est donc le foyer de ton chaleur secrète?
D'où vient ton brillant éclat et ton souffle et ton chaux?
La flamme dont l'Etna s'embrase plus les unes
D'ouvre-t-elle vers toi des routes inconnues,
Ou, voisine du Styx, fait-il bouillir tes eaux?

Carlsbad est le rendez-vous ordinaire des souverains; ils devraient bien s'y guérir de la couronne pour eux et pour nous.

On publie une liste quotidienne des visiteurs du Sprudel: sur les anciens rôles on lit les noms des poètes et des hommes de lettres les plus célèbres du Nord, Ghrowky, Donker, Weisse, Herker, Goëthe; plus tard on y trouver celui de Schiller, objet de ma prédilection. Dans la feuille du jour, parmi la foule des arrivées obscures, on remarque le nom de la *comtesse de Marne*, il est seulement imprimé en petites capitales.

En 1830, au moment même de la chûte de la famille royale à Saint-Cloud, la veuve et les filles de Christophe prenaient les eaux de Carlsbad. LL. MM. haïtiennes se sont retirées en Toscane auprès des majestés napoléoniennes. La plus jeune fille du roi Christophe, très instruite et fort jolie, est morte à Pise: " en beauté d'enfant repose libre sous les portiques du *Campo santo*, loin du champ des canons et des manglers à l'ombre desquels elle était née esclave.

On a vu à Carlsbad, en 1826, une Anglaise de Calcutta passée du Kouer bénian à l'oiseau de Bohême, du soleil du Gange à celui de la Tœple, elle s'éteignant comme un rayon du ciel indien égaré dans le froid et la nuit. Le spectacle des cimetières, dans les lieux consacrés à la santé, est mélancolique: la sommeillent de jeunes femmes étrangères les unes aux autres: sur leurs tombeaux sont gravées le nombre de leurs jours et l'indication de leur patrie: on croit parcourir une serre où l'on cultive des fleurs de tous les climats et dont les noms sont écrits sur une étiquette aux pieds de ces fleurs.

La soirée s'est venue au-devant des besoins de la mort exotique, prévoyant le décès des voyageurs loin de leur pays, elle a permis d'avance les exhumations. J'aurais donc pu dormir dans le cimetière de Saint-André une dizaine d'années, et rien n'aurait entravé les dispositions testamentaires de ces *Mémoires*. Si madame la Dauphine décédait ici, les lois françaises permettraient-elles le retour de ses cendres? Ce serait un point délicat de controverse avec les sorbonniques de la doctrine et des coutumes de proscription.

Les eaux de Carlsbad sont, nonobstant, bonnes pour le foie et les mauvaises pour les dents. Quant au foie, je n'en sais rien, mais il y a beaucoup d'edentés à Carlsbad; les années plus nombreuses sont peut-être coupables du fait: le temps est un ingrat mentieur et un grand arracheur de dents.

Ne vous semble-t-il pas que je recommence le *chef d'œuvre d'un inconnu* (un tout me rappelle un autre, je n'en vais en Islande et aux Indes.

Voici les Apennins et voici le Caucase.

Et pourtant je ne suis pas encore sorti de la vallée de la Tœple.

VALLÉE DE LA TŒPLE — NEW-YORK.

Pour voir d'un coup d'œil la vallée de la Tœple, je gravis une colline, à travers un bois de pins: les colonnes perpendiculaires de ces arbres formant un angle avec le sol inclinée; les uns avaient pris d'une tige droite, le moule, le quart de leur tronc, on en aurait avant-lui fait des mâts.

J'aimais: toujours de la bête le dore de Carlsbad, dont le souffle avait brûlé les gazons non mes pas, me paraissait charmantes; je trouvais la laiche digne, la belladone vulgaire, la salicaire commune, le mélampyrum, le muguet vivace, le moule cendré: doux sujets de mes premières anthologies.

Voilà que une jeunesse vient suspendre ses réminiscences aux tiges de ces plantes que je connais en passant. Vous souvenez vous de mes études botaniques chez les Ursulines, de mes cenothrics, de mes nymphéas dont je parlais aux Ursulines, des guirlandes de clématite dont elles enlaçaient la tortue, de notre sommeil dans l'île au bord du lac, de la pluie de roses du magnolia qui tombait sur mes lèvres? Je n'ose calculer l'âge qu'aurait à présent ma jeune *fille peinte*; une cueillerais-je aujourd'hui sur son front l'ordre qui soit sur le mien. Elle dort sans doute à l'ombre sous les racines d'une cypriere de l'Alabama; et moi qui porte en lui un monde ces souvenirs lointains, solitaires, injustes, je vis! Je suis en Bohême, non pas avec Alain et Celuie, mais auprès de madame la Dauphine qui va me donner une lettre pour madame la duchesse de Berry.

DERNIÈRE CONVERSATION AVEC LA DAUPHINE—DÉPART.

A une heure, j'étais aux ordres de madame la Dauphine.

"—Vous voulez partir aujourd'hui, monsieur de Chateaubriand!

"—Si votre Majesté le permet. Je tâcherai de retrouver en France madame de Berry; autrement je serais obligé de faire le voyage de Sicile, et Son Altesse Royale serait trop longtemps privée de la réponse qu'elle attend.

"—Voilà un billet pour elle. J'ai évité de prononcer votre nom pour ne pas vous compromettre en cas d'événement. Lisez....."

Je lus le billet; il était tout entier de la main de madame la Dauphine: je l'ai copié exactement.

"Carlsbad, ce 31 mai 1833.

"J'ai éprouvé une vraie satisfaction, ma chère sœur, à recevoir enfin directement de vos nouvelles. Je vous prains de toute mon ame. Comptez toujours sur mon intérêt constant pour vous, et surtout pour vos chers enfans, qui me sont plus précieux que jamais. Mon existence, lieu qu'elle durera, leur sera consacrée. Je n'ai pas encore pu faire vos commissions à notre famille, ma santé ayant exigé que je vinsse ici prendre les eaux. Mais je m'en acquitterai aussitôt mon retour près d'elle, et crois que nous n'aurons, eux et moi, jamais que les mêmes sentimens sur tout.

"Adieu, ma chère sœur, je vous plains du fond de mon cœur, et vous embrasse tendrement.

"M. T."

Je fus frappé de la réserve de ce billet: quelques expressions vagues d'attachement couvraient mal la sécheresse du fond. J'en fis la remarque respectueuse, et plaidai de mon mieux la cause de l'infortunée prisonnière. Madame me répondit que le roi en déciderait. Elle me promit de s'intéresser à sa sœur; mais il n'y avait rien de cordial ni dans la voix ni dans le ton de la Dauphine; on y sentait plutôt une irritation contenue. La partie me sembla perdue quant à la personne de ma cliente. Je me rabattis sur Henri V. Je crus devoir à la princesse la sincérité dont j'avais toujours usé à mes risques et périls pour éclairer les Bourbons; je lui parlai sans détour et sans flatterie de l'éducation de M. le duc de Bordeaux.

"Je sais que Madame a lu avec bienveillance une brochure à la fin de laquelle j'exprimais quelques idées relatives à l'éducation de Henri V. Je crais que les entours de l'enfant ne nuisent à sa cause: MM. de Damas, de Blacas et Latil ne sont pas populaires."

Madame en convint; elle abandonna même tout à fait M. de Damas, en disant deux ou trois mots à l'honneur de son courage, de sa probité et de sa religion.

"—Au mois de septembre, Henri V sera mineur: Madame ne pense-t-elle pas qu'il serait utile de former auprès de lui un conseil dans lequel on ferait entrer des hommes que la France regarde avec moins de prévention?

"—Monsieur de Châteaubriand, en multipliant les conseillers, on multiplie les avis; et puis, qui proposerait-vous au choix du roi?

"—M. de Villèle."

Madame, qui brodait, arrêta son aiguille, me regarda avec étonnement, et m'étonna à mon tour par une critique assez judicieuse du caractère et de l'esprit de M. de Villèle. Elle ne considérait que comme un administrateur habile.

"—Madame est trop sévère, lui dis-je: M. de Villèle est un homme d'ordre, de comptabilité, de modération, de sangfroid, et dont les ressources sont infinies; s'il a quelque ambition, c'est de conserver sa place, laquelle il n'est pas suffisant, c'est été un ministre à garder éternellement dans le conseil du roi: on ne le remplacera jamais. Sa présence auprès de Henri V serait de meilleur effet.

"—Je croyais que vous n'aimiez pas M. de Villèle!

"—Je me mépriserais si, après la chute du trône, je continuais de nourrir le sentiment de quelque mesquine rivalité. Nos divisions royalistes ont déjà fait trop de mal; je les abjure du grand cœur et suis prêt à demander pardon à ceux qui m'ont offensé. Je supplie Votre Majesté de croire que ce n'est là ni l'étalage d'une fausse générosité, ni une pierre posée en prévision d'une future fortune. Que pourrais-je ajouter à Charles X dans l'exil? Si la Restauration arrivait, ne serais-je pas au fond de ma tombe."

Madame me regarda avec affabilité; elle offrit le bonbon de son bouquet par ces seules mots: "C'est très bien, monsieur de Chateaubriand!"

Elle semblait toujours surprise de trouver un *Chateaubriand* si différent de celui qu'on lui avait peint:

"—Il est une autre personne, madame, qu'on pourrait appeler, reprit-je: mon noble ami, M. Lainé. Nous étions trois hommes en France qui ne devions jamais prêter serment à Philippe: moi, M. Lainé et M. Royer-Collard. En dehors du gouvernement et dans des positions diverses, nous aurions formé un triumvirat de quelque valeur. M. Lainé a prêté son serment par faiblesse. M. Royer-Collard par orgueil; le premier en mourra, le second en vivra; parce qu'il vit de tout ce qu'il fait, ne pouvant rien faire qui ne soit admirable.

"—Vous avez été content de monsieur le duc de Bordeaux?

"—Je l'ai trouvé charmant. On assure que Votre Majesté le gâte un peu.

"—Oh! non, non. Sa santé, en avez-vous été content?

"Il m'a semblé se porter à merveille; il est délicat et un peu pâle.

"—Il a souvent de belles couleurs; mais il est nerveux.—Monsieur le Dauphin est fort estimé dans l'armée, n'est-ce pas? fort estimé? on en a souvent de lui, n'est-ce pas?

Cette brusque question, sans liaison avec ce que nous venions de dire, me dévoila une plaie secrète que les journées de Saint-Cloud et de Rambouillet ava